



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 27 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 39	
Nombre de suffrages exprimés : 41 dont : 3 pouvoirs	

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Agoulin (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSIER, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Astrid ZANUTTO, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Elodie BIGAY-MARTINS (suppléant de Guillaume LAURENT), Philippe ROUGERON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Stéphane CHABANON, Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO, Laurence WANG-WAH a donné pouvoir à Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Absents représentés :

Loïc CHATARD, Guillaume LAURENT

Absents :

Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Cécile GILBERT

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CESSAC

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_123 : Gens du voyage - Lancement des chantiers de Villeneuve et Maringues
--

Domaines de compétences par thèmes - Politique de la ville, habitat, logement

Rapporteur : Denis BEAUVAIS

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, Plaine Limagne s'est engagée à améliorer la qualité de vie des voyageurs du territoire.

2 sites ont été étudiés pour lancer des actions d'habitat : le Pré d'Arnaud à Villeneuve les Cerfs et l'ancienne aire d'accueil de Maringues.

Le Bureau d'Etudes Explicités a rendu son rapport sur les 2 sites avec des projets d'habitat adaptés.

Les deux projets ont reçu un avis favorable de l'Etat et du Département, co-financeurs et signataires du SDAHGDV63.

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article 1 :

Une procédure de marché public est engagée afin de retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'habitat adapté aux populations de voyageurs sur les deux sites présentés plus haut.

Article 2 :

Le président est autorisé à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibéré avec 41 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre CESSAC

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement